

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2023

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS640

présenté par
M. Isaac-Sibille

ARTICLE PREMIER

Après la deuxième phrase de l'alinéa 5, insérer la phrase suivante :

« Elle s'appuie notamment sur la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour la déclinaison de cette politique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement précise le fonctionnement et les missions attribuées à cette conférence. Elle s'appuie sur la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour décliner cette politique.